

APRÈS LA TROISIÈME... COLLÈGE GISÈLE GUILLEMOT



RÉUNION D'INFORMATION

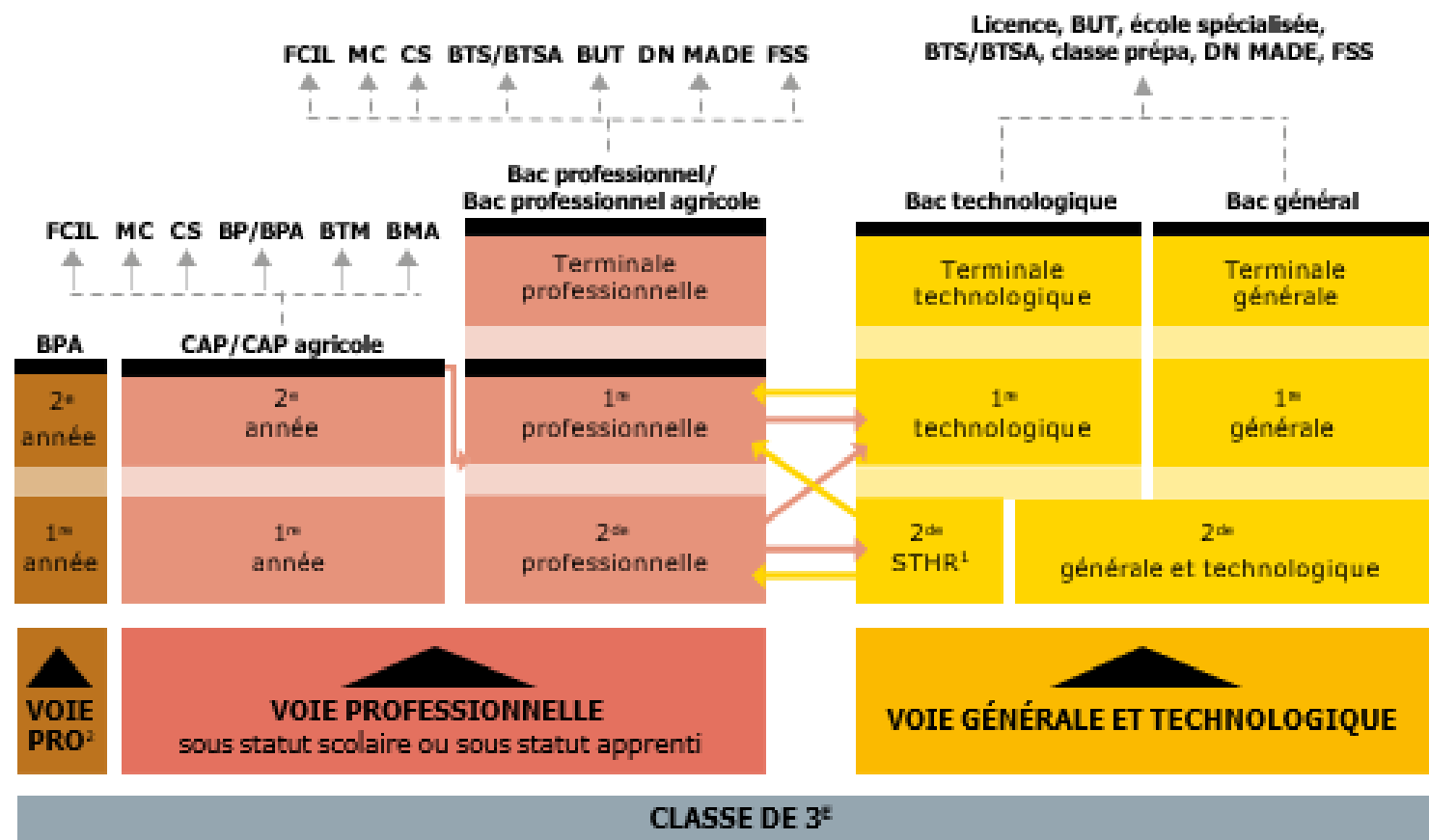
LUNDI 9 JANVIER 2023

- LA CLASSE DE TROISIÈME...

Choisir entre une voie et un domaine de formation après la classe de troisième

Le calendrier de l'orientation

LES FORMATIONS APRÈS LA TROISIÈME



QUEL BAC POUR MOI ?

3 types de baccalauréats :

- Général
- Technologique (ST2S, STMG, STD2A, STI2D, STAV...)
- Professionnel (Accueil – Relation clients et usagers, Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, ...)

- 3 façons d'étudier, 3 façons d'être élève, 3 façons de vivre l'école.
- Il est important de choisir le type de baccalauréat en fonction de l'élève que l'on est.

LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Enseignement professionnel : acquisition de connaissances et de savoir-faire.
- L'enseignement général est articulé autour de l'enseignement professionnel.
- Travaux pratiques et périodes de formation en milieu professionnel (18 à 22 semaines de stages).
- On y acquiert une qualification, un savoir-faire , des gestes professionnels et un savoir-être.

AU LYCÉE OU CHEZ UN PATRON ?

- Sous statut scolaire : je suis inscrit dans un lycée et je suis des cours comme au collège avec des heures qui se font en atelier pour les travaux pratiques et des semaines de stages en entreprise à effectuer.
- Sous statut d'apprenti(e) : je signe un contrat de travail avec un employeur et j'alterne des cours en Centre de Formation pour Apprenti (CFA) et des jours ou semaines de travail en entreprise.

LE BAC PROFESSIONNEL

	Seconde Professionnelle
Enseignements professionnel	12h00
Enseignements professionnels et français en co-intervention	1h00
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	1h00
<i>Réalisation d'un chef d'œuvre</i>	<i>A partir de la 1^{ère} et en Terminale</i>
Prévention-Santé- Environnement	1h00
Economie-gestion ou économie-droit selon la spécialité	1h00
<i>Sous total enseignements professionnels</i>	<i>16h00</i>
Enseignements généraux	
Français, Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique	4h00
Mathématiques	1h30
Langue Vivante A	2h00
Sciences physiques et chimiques ou Langue Vivante B (selon les spécialités)	1h30
Arts Appliqués et culture artistique	1h00
EPS	2h30
<i>Sous total Enseignements généraux</i>	<i>12h30</i>
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3h00
Total des heures	31h30 par semaine
Période de formation en milieu professionnel (stage)	4 à 6 semaines

LE BAC PROFESSIONNEL

- A l'entrée au lycée : test de positionnement en Français et Mathématiques pour tous
- A.P. et consolidation des savoirs déterminés en fonction des résultats au test
- En lien avec la spécialité choisie, les élèves devront réaliser un chef d'œuvre (à partir de la 1^{ère} pro) qu'ils/elles présenteront dans une épreuve finale du diplôme (au bout des 3 ans)

QUEL BAC PRO ?



Organisation en **FAMILLES de Métiers** pour une orientation plus progressive :
exemple «Métiers de la relation client »

- Métiers de l'accueil
- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Objectif : acquérir des compétences professionnelles pointues garantissant l'accès à l'emploi dans des secteurs porteurs, généralement en 2 ans pour le CAP et en 3 ans pour le bac pro. La voie professionnelle propose des parcours personnalisés adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études. Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.

SEP DU LYCÉE JULES VERNE MONDEVILLE

Mondeville

Section d'enseignement professionnel du lycée Jules Verne

lycée des métiers de l'automobile et des ingénieries électriques et industrielles

campus des métiers et des qualifications : industries de la mobilité (ex Propulsion, Matériaux et Systèmes Embarqués) ; CEINE (Campus d'excellence international normand des énergies) – (Ex Energies et efficacité énergétique Haute-Normandie)

12 rue Lucien Bossoutrot
02 31 84 40 90

<https://julesverne.etab.ac-caen.fr/>
Internat garçons-filles

CAP

Métallier

Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option B soudage

2de pro

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Métiers des transitions numérique et énergétique

Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

Bac pro

Maintenance des systèmes de production connectés

Maintenance des véhicules option A voitures particulières

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Plastiques et composites

Réparation des carrosseries

Technicien en chaudronnerie industrielle

Sections particulières

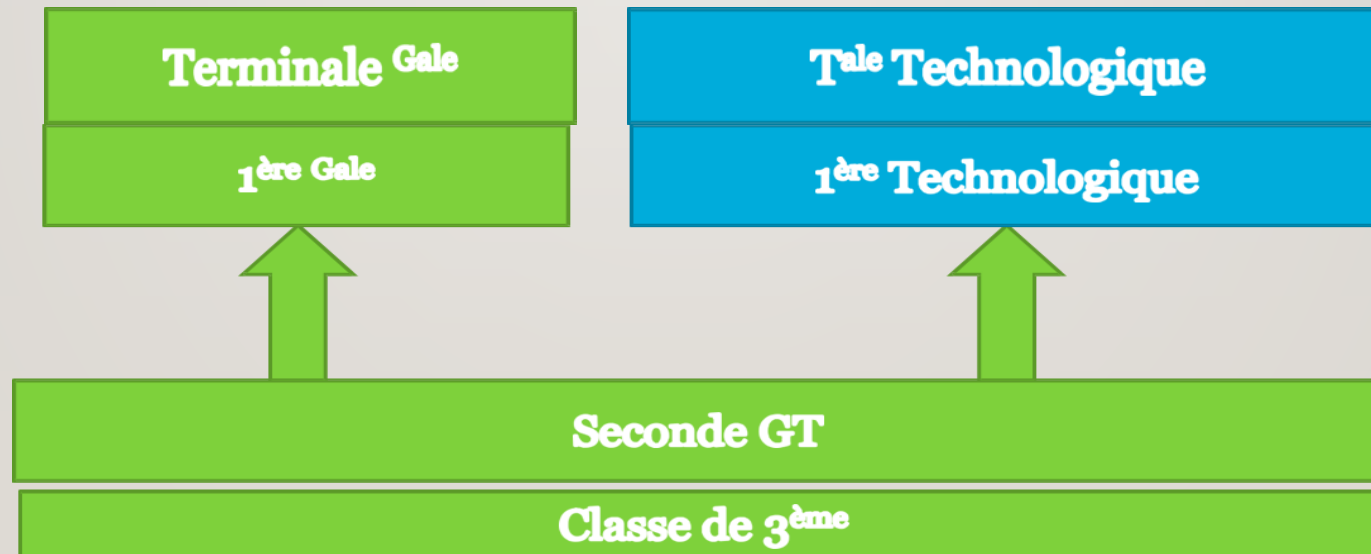
Section sportive

- football

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

BAC GENERAL

BAC TECHNOLOGIQUE



LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- En fin de seconde, je devrais choisir entre un bac général et un bac technologique :
- Compétences travaillées : Analyser et Réfléchir - Commenter et Argumenter - Rédiger et Synthétiser
- La voie générale (bac général) : L'enseignement y est plus théorique et abstrait. L'objectif est d'acquérir une culture générale permettant d'avoir un regard critique sur la société. Le travail personnel y est important (15 heures/semaine pour la classe de seconde GT).
- La voie technologique (bac technologique : ST??) : L'enseignement s'appuie sur l'observation et l'expérimentation, des travaux de groupe et en autonomie mais aussi sur des travaux pratiques, en laboratoire, en salle informatique, en salle de technologie. L'enseignement est plus concret.

LA 2DE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

● ENSEIGNEMENTS COMMUNS ^(a)	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30
● ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	HORAIRE ÉLÈVE
UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARI :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ^(a)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec ^(a)	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale ^(a)	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (au choix parmi : arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive ^(a)	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable ^(a)	3 h
UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARI :	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre ^(a)	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE ^(a)	
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.
 (b) Enseignements pouvant être suivis par les élèves inscrits au sein d'un établissement d'enseignement artistique classé ou reconnu par l'État et sous réserve d'une convention signée entre l'établissement, ou est scolarisé l'élève et l'établissement d'enseignement artistique.
 (c) Retrouvez les enseignements spécifiques à l'enseignement agricole dans les lycées agricoles et ceux communs aux filières de l'éducation nationale. Pour en savoir plus : www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement » et www.laventureduvivant.fr.

LYCÉE JEAN ROSTAND CAEN

Diplômes préparés

Bac général

- arts : histoire des arts
- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- humanités, littérature et philosophie
- langues, littératures et cultures étrangères et régionales : anglais
- mathématiques
- numérique et sciences informatiques
- physique-chimie
- sciences de la vie et de la Terre
- sciences économiques et sociales

Bac ST2S sciences et technologies de la santé et du social

Bac STL biochimie, biologie, biotechnologie

Bac STMG gestion et finance

Bac STMG marketing

Bac STMG ressources humaines et communication

Bac STMG systèmes d'information de gestion

Langues vivantes

LVA

- anglais

LVB

- allemand
- espagnol
- italien

Enseignements optionnels en 2de

Enseignements optionnels généraux

- arts : histoire des arts
- LVC : espagnol, italien, langue des signes française

Enseignements optionnels technologiques

- biotechnologies
- management et gestion
- santé et social
- sciences et laboratoire

Sections particulières

Section d'excellence sportive

- athlétisme

Section européenne

- anglais

Ulis lycée LP

Caen

Lycée Jean Rostand

campus des métiers et des qualifications : biotechnologies et bio-industries

98 route d'ifs
02 31 52 19 40

<https://www.lyceerostandcaen.fr>
internat garçons-filles

LYCÉE JULES VERNE MONDEVILLE

Diplômes préparés

Bac STI2D énergie et environnement

Bac STI2D systèmes d'information et numérique

Langues vivantes

LVA

· anglais

LVB

· allemand

· espagnol

· italien

Enseignements optionnels en 2de

Enseignements optionnels généraux

· éducation physique et sportive

Enseignements optionnels technologiques

· sciences de l'ingénieur

Sections particulières

Section sportive

· football

Mondeville

Lycée Jules Verne

lycée des métiers de l'automobile et des ingénieries électriques et industrielles

campus des métiers et des qualifications : industries de la mobilité (ex Propulsion, Matériaux et Systèmes Embarqués) ; CEINE (Campus d'excellence international normand des énergies) - (Ex Energies et efficacité énergétique Haute-Normandie)

12 rue Lucien Bossoutrot
02 31 84 40 90

<https://julesverne.etab.ac-caen.fr/>
internat garçons-filles

LES BACS TECHNOLOGIQUES (BAC ST...?)

- **STI2D** - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable. Pour qui ? Les élèves qui aiment comprendre les systèmes techniques et concevoir de nouveaux produits. Au programme. Enseignements techno. transversaux et 4 spécialités : énergie et environnement ; systèmes d'information et numérique, architecture et construction, innovation techno. et écoconception. Maths et physique- chimie industrielles. Développement durable axe majeur. Et après ? Études sup. industrielles énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique
- **STL** - Sciences et technologies de laboratoire. Pour qui ? Les élève intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie. Au programme. Maths, physique-chimie, biologie, biochimie et science du vivant prépondérantes. Nombreux TP en laboratoire. Spécialité : Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques. Et après ? Études en physique, chimie, biologie, ou domaines du paramédical
- **ST2S** - Sciences et technologies de la santé et du social. Pour qui ? Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical. Au programme. La biologie et la physiopathologie humaines (grandes fonctions, maladies, prévention et traitement), sciences et techniques sanitaires et sociales (connaissance d'une population, étude des faits sociaux et des problèmes de santé...). Et aussi : français, histoire-géo, sc. physiques et chimiques, langues... Et après ? BTS et DUT ou école du paramédical et social.
- **STAV** - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (au lycée agricole). Pour qui ? Les élèves attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. Au programme. Culture scientifique, technologique et agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences éco, sociales et de gestion, sciences et techniques agronomiques. 8 semaines de stages. Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces. Et après ? poursuite d'études en agriculture, agroalimentaire, environnement...



LES BACS TECHNOLOGIQUES (BAC ST...?)

- **STD2A** - Sciences et technologies du design et des arts appliqués. Pour qui ? Les élèves qu'intéressent les applications de l'art : graphisme, mode, design..., et la conception : réalisation espaces/objets. Au programme. Enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, physique-chimie...), design et arts appliqués (mouvements artistiques, démarche créative, représentations, matériaux). Et après ? Principalement préparation des BTS arts appliqués ou des DMA (diplôme des métiers d'art); nombreuses poursuites d'études.
- **S2TMD** - Techniques de la musique et de la danse. Pour qui ? Après une 2de spécifique et avec pratique intensive de la danse ou d'un instrument ; être inscrit-e au conservatoire. Au programme en 3 ans : « instrument » ou « danse » + enseignements généraux (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) et enseignements techno (le son, les amplificateurs, dynamique de la danse...). Cours de musique ou de danse au lycée et au conservatoire. Et après ? Études supérieures surtout au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts, scène).
- **STHR** - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration. Pour qui ? Après une 2de spécifique, mais possible après une 2de générale et techno. Au programme. Éco. et gestion hôtelière, sc. et techno des services, sc. et techno culinaires, enseignement scientifique alimentation-environnement, enseignement techno en langue vivante, maths, langues vivantes, sciences, français, histoire-géo... Et après ? écoles d'hôtellerie restauration, tourisme, commerce et services, de la comptabilité et de la gestion des organisations, ou université, par exemple en licence de sc. et techno de l'hôtellerie-restauration...
- **STMG** - Sciences et technologies du management et de la gestion. Pour qui ? Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail. Au programme. Sc. de gestion, éco-droit et management des organisations prédominants, articulés avec une spécialité (gestion et finance ; systèmes d'information de gestion ; ressources humaines et communication ; marketing). Et après ? Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistance de direction, communication, tourisme.

LES BONNES QUESTIONS À SE POSER



DES RESSOURCES

- <https://www.oriane.info/> : pour tester ses aptitudes professionnelles
- <https://www.onisep.fr/> : pour rechercher les formations en liens avec un/des métier(s)
- <https://www.secondes-premieres2022-2023.fr/> : pour élaborer son orientation au lycée (trouver les enseignements de spécialités en première près de chez vous)
- <https://www.horizons21.fr/> : pour l'aide au choix des options et des filières technologiques au lycée
- <http://quandjepasselebac.education.fr/category/apres-la-3e/> : une aide pour s'orienter de la 3ème aux études supérieures
- <https://www.destination-metier.fr/articles/post-3eme-le-guide/> : le Guide Post 3è Infos pratiques édition 2022
- Construire son projet d'orientation avec l'appui des adultes (parents, adultes du collège)
- Réaliser des mini-stages en lycée professionnel / Participer aux journées portes ouvertes des établissements
- MOBILITE (dans/hors Caen, internat)
- Venir au Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O) de Caen



En 3^e, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET



1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

Informez-vous précisément sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6^e dans le **parcours Avenir**.

OCT.
DÉC.

Prenez part à un **entretien individuel d'orientation** qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.



2 LE TEMPS DU DIALOGUE

Connectez-vous au **téléservice Orientation** ou renseignez la **fiche de dialogue** remise par le collègue pour exprimer vos intentions provisoires d'orientation : 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle, première année de CAP.

JANV.
FÉV.

MARS

2^e **conseil de classe** qui formule des propositions provisoires d'orientation.



3 LE TEMPS DU CHOIX

Indiquez vos **choix définitifs** d'orientation par le **téléservice Orientation** ou la **fiche de dialogue**.

En parallèle, **précisez vos choix de formations et d'établissements** en vous connectant au **téléservice Affectation** après la 3^e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.

MAI

3^e **conseil de classe** qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.

JUIN

Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le **téléservice Affectation** ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué**.

FIN JUIN
DÉBUT
JUILLET



L'affectation au lycée dans votre académie

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans l'**application nationale Affelnet-lycée**, outil d'aide à l'affectation.

Le recteur
prend en compte



les vœux
de la famille



le secteur
géographique

Il peut aussi
prendre
en compte



les résultats
scolaires

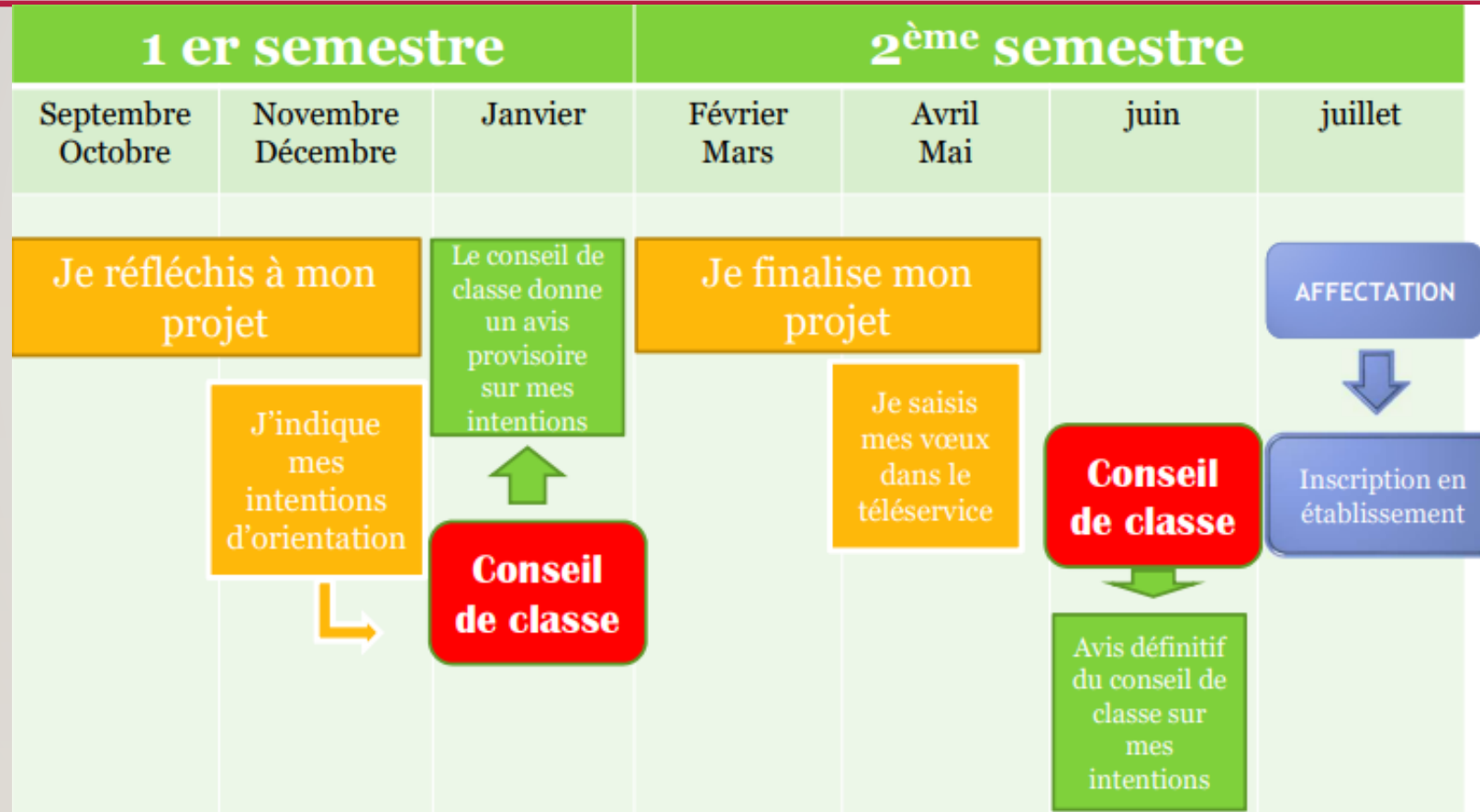


l'avis des chefs
d'établissements
d'origine
et d'accueil

Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.



LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION



LA PROCÉDURE

- Quelque soit votre choix, il faudra faire des vœux.
- 2GT : vœux sur le ou les lycées de secteur.
- 2^{nde} PRO : 10 vœux max par ordre de préférence, avec la spécialité et l'établissement et 5 vœux supplémentaires dans une autre académie, soit au total 15 vœux au maximum.
- Ce sont vos notes, autrement dit ce que vous montrez de vos connaissances, qui vont conditionner votre affectation !

ET CONCRÈTEMENT COMMENT ÇA MARCHE? SI JE VEUX ALLER EN VOIE GT

- Le conseil de classe se positionne, sur mes notes et sur l'élève que je suis, pour rendre un avis (favorable/défavorable) pour mon passage en 2nde.
- Rien ne vous garantit d'être affecté sur le lycée demandé, si vous ne mettez qu'un seul vœu.
- Je relève de mon lycée de secteur.

SI JE VEUX ALLER EN VOIE PROFESSIONNELLE

- Le conseil de classe se positionne et rend un avis.
- Je fais des vœux en bac pro en fonction du domaine qui m'intéresse, et je décline les différents lieux où je peux faire cette formation.

Ex : - vœu 1 : bac pro commerce et vente, lycée Claudel, Caen

- vœu 2 : bac pro commerce et vente, lycée Arcisse de Caumont, Bayeux

- vœu 3 : bac pro accueil, Lycée Rabelais, Ifs

- vœu 4 : etc...

- Mes notes sont transférées sur le logiciel Affelnet et mes vœux seront à saisir sur le Téléservice par mes parents.

SI JE VEUX ALLER EN VOIE PROFESSIONNELLE (SUITE)

- Le logiciel va donner un coefficient à mes notes, en fonction du bac pro choisi, ce qui va me donner une note globale et me positionner par rapport aux autres élèves sur mon vœu 1 :
- Ex: Paul = 90, Ambre = 130, Lucie = 102.... BAC PRO COMMERCE VENTE à CLAUDEL : 75 places
- Paul ne sera pas pris car il est classé 83ème, Ambre et Lucie sont prises car elles sont classées 10ème et 62ème
- Même procédure avec le vœu n°2 de Paul, jusqu'à ce qu'il trouve une place MAIS, notre vœu 2 aura été le vœu 1 d'autres élèves et la section est peut-être déjà remplie!
- D'où l'importance des notes pour avoir le bac pro que l'on souhaite!

Le service en ligne est accessible par le portail Scolarité Services pour les parents d'élèves scolarisés en troisième.

Il leur permet :

- 1) de demander une (des) voie(s) d'orientation pour la poursuite de la scolarité de leur enfant :
2de générale et technologique, 2de professionnelle, 1re année de CAP
- 2) de consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées
- 3) d'accuser réception (intentions d'orientation) et de faire part de leur accord ou désaccord (choix définitifs) suite aux réponses du conseil de classe

Le service en ligne Affectation

<https://youtu.be/nbIHIGiHYYs>

MERCI DE VOTRE ATTENTION

- Prendre RDV avec la Psychologue de l'éducation nationale, Mme LALEVÉE Sophie
Au collège : le mardi. Le cahier de RDV est à votre disposition à la vie scolaire.
- Au C.I.O de Caen, Bâtiment Canopé, 2ème étage, 21 rue du Moulin au Roy, tél : 02 31 30 17 68 :
le mercredi après-midi
- Le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Attention: l'accueil téléphonique commence à 11h00 le lundi et se termine à 16 h15 le vendredi.